

*Organisateurs d'évènements de tous types,
vous souhaitez organiser une manifestation
durable et désirez savoir comment vous
pouvez prendre des mesures concrètes?*

Cette brochure vous concerne.

Vous pouvez télécharger cette brochure sur :
www.vs.ch/guideDD

Editeur

Canton du Valais

Développé par

Fondation pour le développement durable des régions de montagne
Swiss Climate SA

Partenaires

Canton du Valais, Service du Développement Economique et
Service de la Protection de l'Environnement,
Valais-Wallis Promotion

Conception graphique

Atelier Grand & Partenaires





Edito

Jean-Michel Cina

Président du Gouvernement et
Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire

Chaque année, le canton du Valais soutient financièrement l'organisation de nombreuses manifestations culturelles et sportives. Les contributions versées permettent de développer la notoriété de notre Canton, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Toute manifestation valaisanne a donc une responsabilité en termes de qualité de produit et de prestations car elle influe sur l'image de marque globale du canton. C'est dans ce sens que nous souhaitons encourager et conseiller les organisateurs de manifestations à mettre en œuvre concrètement les principes du développement durable.

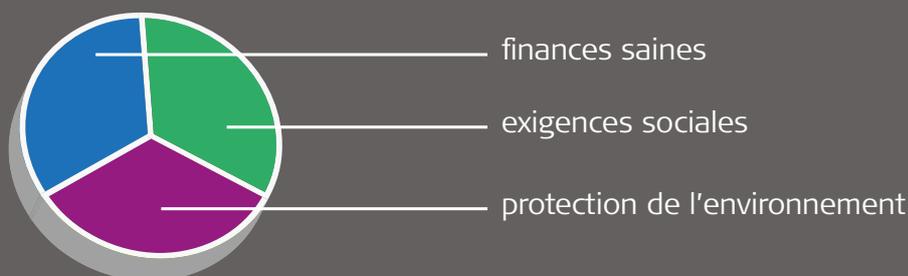
Par le biais du présent guide, l'objectif consiste à proposer des recommandations pratiques et réalistes, tant pour une manifestation villageoise que pour un événement de grande ampleur. La volonté du Conseil d'Etat est que chaque organisateur de manifestation puisse appliquer, selon ses possibilités, les mesures proposées, tant en termes de gestion des transports et des déchets qu'en matière de sécurité ou d'éthique sociale.

Ces mesures vont dans le sens de l'Agenda 21 cantonal et de ses engagements en matière de durabilité et correspondent aux attentes actuelles du grand public. Testé et validé par des organisateurs chevronnés, ce guide se veut simple d'accès et d'utilisation ainsi qu'adapté aux besoins et envies de chacun. Au nom du Gouvernement valaisan, je ne peux donc que vous encourager à mettre en œuvre les recommandations proposées qui vous permettront de viser l'excellence.

1 *Qu'est-ce qu'une manifestation durable?*

Une manifestation durable minimise l'empreinte environnementale et respecte les exigences sociales. Elle se préoccupe également de l'équilibre financier, permettant ainsi de promouvoir le développement économique de la région. Une manifestation organisée et gérée durablement repose sur trois piliers : environnement, société et économie. Ce document se base sur le concept de développement durable mis en œuvre sur le plan national et international. L'Agenda 21 du canton du Valais décrit plus spécifiquement les objectifs cantonaux liés au développement durable (www.fddm.ch).

Il s'agit de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre ceux de la génération suivante.



Une manifestation durable considère les différents acteurs de la planification à la mise en œuvre, sans oublier la reddition de l'évènement et ses éditions futures :

- Organisateur et comité d'organisation
- Bénévoles et collaborateurs
- Participants, invités et visiteurs
- Visiteurs ayant des besoins particuliers (personnes à mobilité réduite, familles, enfants, seniors)
- Riverains
- Instances officielles (Confédération, cantons, communes)
- Livreurs et fournisseurs, industries, distributeurs d'énergie
- Associations en faveur de l'environnement
- Sponsors
- Organisations partenaires

2

Pourquoi organiser une manifestation durable ?

Parce que les événements durables...

- permettent d'optimiser les ressources financières et contribuent à des finances saines de la manifestation
- profitent au développement socio-économique de la région
- sont des manifestations pionnières, sous les feux de la rampe
- laissent de beaux souvenirs
- ont une plus grande chance d'être pérennisés
- augmentent le taux de satisfaction des organisateurs, des participants et du public
- minimisent les impacts sur l'environnement et la nature
- sensibilisent la population à des actions concrètes en matière de développement durable
- profitent du soutien des communes et du canton ainsi que de sponsors privés ayant des exigences particulières à ce sujet
- sont un moyen de démontrer par un bon exemple un comportement responsable proactif



Bon à savoir

- Des idées de mesures pour des manifestations durables sont relativement facilement identifiables. Le défi réside par contre dans la mise en œuvre pratique de ces mesures, qui diffère d'ailleurs souvent d'une manifestation à l'autre. C'est justement la mise en œuvre de mesures de développement durable que vise ce guide.
- Les mesures mentionnées dans ce guide sont valables pour de nombreux types de manifestations (concerts, festivals, événements sportifs). Chaque manifestation est toutefois différente et a des priorités spécifiques par rapport au développement durable.

3 *Comment rendre une manifestation efficacement durable ?*

AGIR

Transports	8
Produits alimentaires	10
Vaisselle et emballages	12
Déchets	14
Energie	16
Hébergement	18
Bruit et santé	20
Sécurité	22
Gestion du site	24
Articles promotionnels	26
Ethique et social	28

COMMUNIQUER

Information et communication	32
------------------------------	----

GÉRER

Stratégie développement durable	36
Equipe développement durable	38
Lieu d'implantation	40
Sponsoring	42
Intégration des riverains	44

ANALYSER

Analyse et évaluation	48
-----------------------	----



Le bon exemple

SwissCityMarathon - Luzern

⊕ www.swisscitymarathon.ch

Transports

Le déplacement des participants et des visiteurs représente une source de pollution majeure lors d'une manifestation. Les transports publics sont davantage respectueux de l'environnement car ils émettent généralement beaucoup moins de gaz à effet de serre que les voitures individuelles.

De plus, l'utilisation des transports publics limite le nombre de places de parc à mettre à disposition, évite le chaos et le stress dus au parcage et limite les risques d'accidents liés à une conduite avec un taux d'alcoolémie trop élevé.



Que dit la loi ?

LPE art.11 - 1 Les pollutions atmosphériques, le bruit, les vibrations et les rayons sont limités par des mesures prises à la source (limitation des émissions).

Indicateurs

- Nombre de billets combinés vendus
- % de participants arrivés en transports publics
- % de fournisseurs locaux de matériel

Mesures

- 1.1 Offrir** des avantages aux participants et aux visiteurs utilisant les transports publics, par ex. un ticket combiné entrée – transports publics
- 1.2 Faire bénéficier** les participants et les visiteurs pratiquant le covoiturage d'avantages, par ex. un parking à proximité immédiate, un bon pour un repas, etc. et/ou prévoir un lien sur la page d'accueil du site internet pour permettre aux gens de se regrouper pour faire de l'auto-partage
- 1.3 Proposer** une alternative Park&Ride en prélevant une taxe sur les places de parc afin de financer des bus-navettes reliant les différents sites
- 1.4 Faire coïncider** le début et la fin de la manifestation avec les horaires des transports publics
- 1.5 Limiter** le transport de matériel en choisissant des partenaires locaux
- 1.6 Opter** de préférence pour des véhicules à faible impact environnemental en considérant le type de carburant, la classe énergétique, la quantité d'émissions polluantes et les exigences de la norme Euro

Astuces

A consulter : « L'Ecomobiliste »
de l'Association Transports et
Environnement (ATE)
⊕ www.ate.ch

Contactez les sociétés locales de
transport et négociez des conditions
particulières

Pour aller + loin

CFF - Horaire en ligne
⊕ www.cff.ch

Covoiturage - recherche et
proposition de trajets
⊕ www.e-covoiturage.ch

Auto-partage avec mobility car sharing
⊕ www.mobility.ch



simplement durable !

10

Votre manifestation



Le bon exemple

Le slowUp Valais

⊕ www.slowupvalais.ch

© Valais / Wallis Promotion / Céline Ribordy

Produits alimentaires

Les produits d'alimentation locaux sont un moyen efficace de soutenir le développement économique de la région et de favoriser par conséquent le renouvellement de la manifestation. De plus, grâce à des distances de transport plus courtes, les émissions de gaz à effet de serre sont réduites et les ressources préservées.

Pour l'approvisionnement de produits non-locaux, les labels tels que Knospe, Max Havelaar ou MSC par exemple garantissent le respect de standards environnementaux, sanitaires et sociaux, et protègent ainsi les ressources naturelles ainsi que les intérêts des producteurs et des consommateurs.



Que dit la loi?

ODAIIOUS art.8 - Les denrées alimentaires ne doivent être ni altérées, ni souillées, ni amoindries d'aucune autre façon dans leur valeur intrinsèque.

Indicateurs

- % de fournisseurs régionaux
- % de produits de saison
- % de produits labellisés
- % de repas végétariens

Mesures

- 2.1 Privilégier** les fournisseurs régionaux d'alimentation et de boissons
- 2.2 Proposer** des produits biologiques et de saison, des produits cultivés en pleine terre ou issus de l'élevage en plein air
- 2.3 Privilégier** les produits issus du commerce équitable pour les produits non-régionaux (par ex. café et chocolat)
- 2.4 Proposer** des menus végétariens

Le saviez-vous?

Un repas végétarien nécessite moins d'eau, moins de surface agricole et engendre nettement moins d'émissions de gaz à effet de serre qu'un repas contenant de la viande.

Astuces

A consulter : la rubrique restauration du « Guide des achats professionnels responsables »

⊕ www.achats-responsables.ch

Prouver votre engagement pour une alimentation saine en faisant labelliser quelques repas par d-livert

⊕ www.d-livert.ch

Pour aller + loin

Label bio de la Fédération Bio Suisse
⊕ www.bio-suisse.ch

Commerce équitable – Fondation Max Havelaar

⊕ www.maxhavelaar.ch

Guide des labels alimentaires du WWF

⊕ www.wwf.ch



Le bon exemple

Le Festival Balélec

⊕ www.balelec.ch

Vaisselle et emballages

Lors d'une manifestation, la vaisselle jetable conduit souvent à d'immenses quantités de déchets. L'utilisation de vaisselle réutilisable permet de réduire considérablement la quantité de déchets et facilite ainsi le maintien de la propreté du site. De plus, ce choix permet de limiter l'utilisation des ressources nécessaires lors de la production.

Par ailleurs, les gobelets réutilisables peuvent être conservés par les participants et les visiteurs et réutilisés à d'autres occasions, ce qui représente une source de revenu supplémentaire grâce à la consigne, tout en augmentant la visibilité de la manifestation !

Que dit la loi?



- LPE art.30**
- 1 La production de déchets doit être limitée dans la mesure du possible.
 - 2 Les déchets doivent être valorisés dans la mesure du possible.
 - 3 Les déchets doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement.

Indicateurs

- % de repas sans vaisselle
- % de vaisselle réutilisable
- Revenu généré par le système de consigne

Mesures

- 3.1 Favoriser** les concepts de nourriture sur le pouce qui ne nécessitent pas de vaisselle (sandwich, escalope entre 2 tranches de pain, frites dans un cornet en papier, etc.)
- 3.2 Introduire** un système de vaisselle réutilisable (porcelaine, assiettes en mélamine, gobelets en polypropylène, etc.) avec consigne
- 3.3 Opter** de préférence pour des types de conditionnement produisant peu de déchets d'emballages (par ex. produits en vrac)
- 3.4 Inciter** à boire de l'eau du robinet en installant à distance régulière des distributeurs d'eau ou des fontaines

Astuces

Un système de vaisselle réutilisable est judicieux à partir d'environ 2000 pièces. Pour les manifestations de petite ampleur, éviter à tout prix le plastique et opter pour des matières telles que le carton recyclé

Pour une meilleure visibilité, personnaliser les gobelets réutilisables avec le logo de la manifestation

Pour aller + loin

« Aide à la décision relative au choix de la vaisselle » – document publié par l'Office fédéral de l'environnement et Swiss Olympic
⊕ www.bafu.admin.ch

Swiss Olympic – Interview du responsable « ravitaillement » du Swiss Olympic Gigathlon
⊕ www.swissolympic.ch



Le bon exemple

Le Festival de la Cité

⊕ 2013.festivalcite.ch

Déchets

Une gestion efficace des déchets passe d'abord par la minimisation des quantités de déchets, et dans un deuxième temps par leur tri et leur recyclage.

Une bonne gestion des déchets permet non seulement de faire des économies financières et de limiter la dégradation du site due aux déchets sauvages, mais aussi de faire évoluer de manière positive les comportements individuels.

Que dit la loi?



- LPE art.30**
- 1 La production de déchets doit être limitée dans la mesure du possible.
 - 2 Les déchets doivent être valorisés dans la mesure du possible.
 - 3 Les déchets doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement.

Indicateurs

- Quantité de déchets par participant
 - Nombre de stations de tri par 1000 participants
 - % de déchets valorisés
 - Pas ou très peu de littering (déchets sauvages)

Mesures

- 4.1 Limiter** les quantités de déchets en renonçant par exemple aux emballages individuels et superflus
- 4.2 Positionner** des stations de tri (notamment PET, aluminium, verre, papier et carton) à distance régulière et s'assurer qu'elles soient régulièrement vidées par du personnel préalablement formé
- 4.3 S'assurer** que suite au tri, les déchets soient effectivement valorisés et que la chaîne tri-transport-recyclage-élimination soit garantie *
- 4.4 Sensibiliser** les participants et les visiteurs au tri des déchets (notamment PET, aluminium, verre, papier et carton) en faisant par exemple intervenir des ambassadeurs-déchets provenant d'écoles ou d'associations

* mesure à caractère obligatoire selon la loi

Astuces

Réserver un ambassadeur sur le site internet de l'IGSU
⊕ www.igsu.ch

Se renseigner auprès de la commune si elle dispose déjà d'un concept de tri des déchets et négocier la mise à disposition du matériel correspondant

Pour aller + loin

Energie-environnement – conseils pratiques pour le recyclage
⊕ www.energie-environnement.ch

PET-Recycling Schweiz – récolte et recyclage du PET
⊕ www.petrecycling.ch

IGORA - récolte et recyclage de l'aluminium
⊕ www.igora.ch



Le bon exemple

La Fête fédérale de lutte suisse
et des jeux alpestres 2013

⊕ www.burgdorf2013.ch

Energie

Un concept énergétique efficient permet de diminuer sensiblement la consommation d'énergie. Cela engendre une diminution des coûts, des émissions de gaz à effet de serre et des particules fines.

En consommant du courant provenant d'énergies renouvelables (eau, soleil, vent, biomasse, récupération de chaleur), vous soutenez la production de ces énergies renouvelables et contribuez à la stratégie énergétique suisse.

Que dit la loi?



Lenex art.3 - Utiliser l'énergie de manière économe et rationnelle signifie avant tout :

- consommer le moins possible d'énergie;
- utiliser l'énergie le mieux possible;
- investir le moins possible d'énergie pour obtenir un résultat donné (rendement énergétique élevé);
- récupérer les rejets de chaleur utilisables.

Indicateurs

- Quantité d'énergie consommée par participant
- % d'appareils classe A
- % d'ampoules LED
- % de courant vert certifié

Mesures

- 5.1 Limiter** la consommation énergétique en optant pour des appareils de classe énergétique A (sonorisation, frigos, etc.) et en optimisant l'éclairage (éclairage automatique, ampoules LED, etc.)
- 5.2 Produire** dans la mesure du possible sa propre électricité par des énergies renouvelables comme par ex. l'énergie solaire
- 5.3 S'approvisionner** autant que possible en courant vert certifié ou en courant avec garantie d'origine auprès du fournisseur local d'énergie
- 5.4 Renoncer** aux génératrices fonctionnant au diesel et utiliser des stations de transformation électrique temporaires. Dans le cas contraire, veiller impérativement à ce que les génératrices soient équipées d'un filtre à particules

Le saviez-vous?

L'élaboration d'un bilan CO₂ permet d'identifier des mesures judicieuses favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces dernières peuvent également être compensées grâce au financement de projets climatiques.

Astuces

Se référer par exemple au site internet SuisseEnergie
⊕ www.suisseenergie.ch

Utiliser le site Topten pour choisir les appareils électriques
⊕ www.topten.ch

Pour aller + loin

Energie-Environnement – conseils pratiques pour économiser l'énergie
⊕ www.energie-environnement.ch

AEE Suisse – Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
⊕ www.aee.ch



Le bon exemple

Open Air St. Gallen

⊕ www.openairsg.ch

Hébergement

Des lieux d'hébergement situés à proximité du site de la manifestation permettent de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des participants.

Une politique d'hébergement écoresponsable et bien communiquée sensibilise les participants et encourage ceux-ci à adopter des comportements plus durables.



Que dit la loi?

LPE art.11 - 1 Les pollutions atmosphériques, le bruit, les vibrations et les rayons sont limités par des mesures prises à la source (limitation des émissions).

Indicateurs

- % d'établissements accessibles à pied ou en transports publics
- % d'établissements certifiés Minergie ou labellisés
- État du site une fois les infrastructures temporaires d'hébergement retirées

Mesures

- 6.1 Choisir** des lieux d'hébergement à proximité des sites de la manifestation, facilement accessibles à pied ou en transports publics
- 6.2 Organiser** un bus-navette reliant le site principal de la manifestation et les lieux d'hébergement, si ceux-ci ne sont pas facilement accessibles à pied ou en transports publics
- 6.3 Proposer** des hébergements existant qui montrent un engagement en faveur du développement durable, en sélectionnant par exemple des établissements labellisés ou répondant aux standards Minergie
- 6.4 Informer** précisément les participants et les visiteurs sur les règles de conduite écoresponsables à adopter, en particulier pour les infrastructures temporaires telles que le camping (élaborer par ex. un guide de l'écocampeur à afficher à l'entrée du camping)

Astuces

A consulter : l'étude d'Hôtellerie Suisse « Pour y voir plus clair dans la jungle des labels »

⊕ www.hotelleriesuisse.ch

Améliorer la sécurité du camping et éviter l'amoncellement de tentes abandonnées à la fin de la manifestation en implémentant un système de location de tentes. S'inspirer par exemple du concept Sheltercare

⊕ www.sheltercare.info

Pour aller + loin

Hôtels éco-responsables labellisés Green Globe

⊕ greenglobe.travel

EU Ecolabel – Outil de recherche sous forme de catalogue, notamment pour l'hébergement

⊕ ec.europa.eu



Le bon exemple

Open Air Gampel

⊕ www.openairgampel.ch

Bruit et santé

Les émissions de bruit stressent et nuisent à la santé. Un évènement socialement favorable considère ce facteur avec précaution.

Une manifestation responsable veille également à protéger la jeunesse des risques liés à l'alcool et à la fumée. La santé des participants et des riverains sont des éléments essentiels pour assurer la crédibilité et la durabilité de la manifestation.



Que dit la loi?

OSLa art. 5 - Quiconque organise des manifestations est tenu de limiter les émissions sonores de manière à ce que les immissions produites lors de la manifestation ne dépassent pas le niveau sonore par heure de 93 dB(A) pendant toute la durée de la manifestation.

Indicateurs

- Peu de plaintes liées au bruit
 - % de boissons non alcoolisées à choix
- Nombre de cas ou de suspicions de dopage

Mesures

- 7.1 Respecter** les obligations légales en termes de bruit *
- 7.2 Distribuer** des protections auditives, sans oublier de prévoir des protections adaptées aux enfants
- 7.3 S'engager** pour la prévention contre l'alcool en offrant un choix de boissons non alcoolisées à des prix plus bas
- 7.4 Promouvoir** une manifestation saine en luttant contre la drogue et le dopage

* mesure à caractère obligatoire selon la loi.

Astuces

Penser au label « Fiesta »
⊕ www.labelfiesta.ch

S'inspirer du programme
« cool and clean »
⊕ www.coolandclean.ch

Informar les riverains des éventuelles nuisances sonores occasionnées

Pour aller + loin

Confédération Suisse – Exigences de l'Ordonnance Son et Laser (OSLa)
⊕ www.bag.admin.ch



Le bon exemple

Le Rallye du Chablais

⊕ www.rdch.ch

Sécurité

La sécurité des participants et des riverains est essentielle au bon fonctionnement de la manifestation. Grâce à un concept de sécurité efficace la crédibilité et la pérennité de la manifestation sont assurées.



Que dit la loi ?

Ordonnance cantonale concernant les mesures préventives contre les incendies

Art. 2 - Chacun doit prendre les mesures de prudence indispensables pour éviter un incendie ou une explosion lorsqu'il utilise de la chaleur, de la lumière ou toute autre sorte d'énergie, en particulier du feu, des flammes ouvertes et lorsqu'il utilise notamment des matières, des marchandises, des machines ou tout autre appareil susceptible de présenter un danger d'incendie.

Indicateurs

- Nombre d'accidents / de délits
 - Nombre d'interventions d'urgence et déroulement de celles-ci

Mesures

- 8.1 Assurer** une prise en charge rapide et efficace en cas d'urgence ou d'accident
- 8.2 Garantir** la communication en cas d'urgence et prévoir des accès facilités pour les secours (ambulances, pompiers, etc.)
- 8.3 Respecter** les prescriptions de protection incendie de l'Association des Établissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI) *
- 8.4 Conclure** une assurance couvrant les principaux risques et spécifier quels sont les risques à la charge du participant

* mesure à caractère obligatoire selon la loi

Astuces

Prévoir la présence sur place d'un médecin ou de samaritains

Contacter un expert afin d'évaluer les risques liés à la manifestation

Pour aller + loin

Alliance suisse des samaritains – services sanitaires
⊕ samaritains.ch

Association des Sections des Samaritains du Valais Romand – service médical
⊕ www.assvr.ch

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
⊕ www.vkf.ch



Le bon exemple

La Patrouille des Glaciers

⊕ www.he.admin.ch

Gestion du site

Une manifestation durable limite un maximum les atteintes au site et à ses alentours et préserve ainsi les ressources naturelles environnantes telles que l'air, l'eau, le sol et la biodiversité.

La limitation des accès protège les zones sensibles, et en particulier la faune, la flore et les sols qui s'y trouvent. Un accès fléché aux parcs évite aux automobilistes de parcourir des distances supplémentaires en cherchant le parking, ce qui diminue la pollution de l'air due aux gaz d'échappement. Enfin, l'utilisation de produits d'entretien écologiques préserve le milieu naturel, en particulier la nappe phréatique.



Que dit la loi?

Oeaux art. 10 – Il est interdit d'éliminer les déchets solides et liquides avec les eaux à évacuer.

OSOI art. 7 - Quiconque manipule, excave ou décape un sol doit procéder de telle façon que le sol puisse être réutilisé en tant que tel.

Indicateurs

- Respect des limitations d'accès
 - Nombre de toilettes (pour 1000 participants)
 - Site restitué dans son état original
- % de produits d'entretien écologiques

Mesures

- 9.1 Établir** un plan des installations indiquant les zones d'accès autorisées, les zones interdites, les zones protégées, et y associer un concept de balisage pour les piétons, les cyclistes, tout comme pour les fauteuils roulants et les véhicules motorisés
- 9.2 Éviter** à tout prix les atteintes permanentes telles que l'abattage d'arbres ou de haies, le marquage définitif, etc.
- 9.3 Installer** des sanitaires en nombre suffisant et de préférence économes en eau (par ex. économiseurs d'eau pour robinets, toilettes sèches, etc.) et s'assurer que les eaux usées soient acheminées vers une station d'épuration (par l'intermédiaire des canalisations ou de camion-citernes) *
- 9.4 Éviter** de rejeter des substances toxiques dans les eaux usées (récupérer l'huile de friture, utiliser des produits d'entretien biodégradables, etc.) *
- 9.5 Monter** les infrastructures sur des surfaces en dur et étanches autant que possible et prévoir du matériel de protection des sols (paille, copeaux, planches en bois) en cas de mauvais temps

* mesure à caractère obligatoire selon la loi

Astuces

Prévoir au minimum 1 WC pour 150 personnes

A consulter : « Manifestations en plein air. Protection des sols et des eaux » - document publié par Swiss Olympic
⊕ www.swissolympic.ch

Pour aller + loin

GI Manifestation verte – conseil pour les manifestations en plein air
⊕ www.manifestation-verte.ch

Office fédéral de l'environnement – recommandations pour les organisateurs de manifestations
⊕ www.bafu.admin.ch



Le bon exemple

La Fête fédérale de
Gymnastique 2013

⊕ www.etf-ffg2013.ch

Articles promotionnels

Les articles promotionnels distribués en grande quantité et n'ayant pas de plus-value durable finissent souvent à la poubelle, gaspillent les ressources et ne véhiculent pas une image responsable de la manifestation.

Les articles provenant d'une production durable, éventuellement labellisés, et qui ont une utilité au-delà de la manifestation sont plus adéquats.



Que dit la loi?

- LPE art.30**
- 1 La production de déchets doit être limitée dans la mesure du possible.
 - 2 Les déchets doivent être valorisés dans la mesure du possible.
 - 3 Les déchets doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement.

Indicateurs

- % d'articles en matériaux naturels ou recyclés
- % d'articles provenant de l'artisanat local et du commerce équitable
- Potentiel de réutilisation des articles

Mesures

- 10.1 Renoncer** autant que possible à la distribution d'articles gratuits ou d'échantillons
- 10.2 Remplacer** dans la mesure du possible les supports papier (flyers, brochures, dépliants, etc.) par des supports électroniques (Apps smartphone, site internet, etc.)
- 10.3 Proposer** des articles sans emballage et sans batterie, fabriqués en matériaux naturels (bois, coton, etc.) ou recyclés (PET, bâches publicitaires, etc.)
- 10.4 Proposer** des articles issus de l'artisanat local ou, le cas échéant, du commerce équitable
- 10.5 Encourager** une utilisation durable des articles en soignant la communication concernant leurs possibilités de réutilisation

Astuces

A consulter : la stratégie d'achat de Swiss Olympic
⊕ www.swissolympic.ch

Récupérer les badges, les accréditations, les banderoles de sponsoring, etc. pour les réutiliser lors des éditions suivantes ou pour les recycler en articles de souvenirs

Pour aller + loin

Energie-environnement – conseils pratiques pour limiter et recycler les déchets
⊕ www.energie-environnement.ch



Le bon exemple

Les 20 km de Lausanne

⊕ www.20km.ch

Ethique et social

Une manifestation durable est un évènement accessible à tous et favorise ainsi l'équité et la mixité sociale. Il considère donc avec attention les besoins particuliers de groupes spécifiques tels que les familles, les seniors, les personnes à mobilité réduite ou encore les personnes à revenu modeste.

Que dit la loi?

Charte valaisanne du développement durable :
« Lutter contre l'exclusion, la précarisation et les inégalités sociales en développant la solidarité entre les générations, les communautés et les catégories sociales ».



Indicateurs

- % de familles, % de seniors
- % de personnes à mobilité réduite
 - Degré de satisfaction de ces groupes de personnes
- Engagement et satisfaction des bénévoles

Mesures

- 11.1 Proposer** des activités destinées aux familles et aux enfants, avec des bénévoles chargés de l'encadrement ou en demandant le soutien d'un jardin d'enfants de la région
- 11.2 Intégrer** une zone de repos qui sera appréciée par les seniors et les personnes souhaitant être plus au calme
- 11.3 Élaborer** un plan de mobilité pour les personnes à mobilité réduite en aménageant les accès principaux et en installant des toilettes adaptées
- 11.4 Garantir** des prix accessibles au plus grand nombre en pratiquant notamment des prix avantageux pour certaines catégories de visiteurs (étudiants, AVS/AI, familles, etc.)

Astuces

Identifier de manière précise les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite en collaborant avec les associations régionales actives dans ce domaine

Valoriser le travail des bénévoles, en les remerciant personnellement et en leur offrant certains avantages

Pour aller + loin

Procap - Association suisse des Invalides
⊕ www.procap.ch



Le bon exemple

Le Paléo Festival

⊕ yeah.paleo.ch

Information et communication

Une bonne communication est essentielle pour assurer le succès de votre manifestation durable. Il est donc important d'élaborer un concept de communication efficace qui s'étende à chacune des phases de l'organisation de votre manifestation. Informer précisément les participants et les visiteurs sur les mesures de développement durable que vous avez choisies de mettre en place favorise leur acceptation, facilite leur mise en œuvre et augmente leur efficacité !

De plus, les participants et les visiteurs sont ainsi incités à agir durablement, aussi au quotidien.

Avant
la manifestation

Pendant
la manifestation

Après
la manifestation

INFORMER ET COMMUNIQUER

Indicateurs

- Succès des mesures de développement durable (échos positifs, comportements écoresponsables visibles)
- Peu de supports papier

Mesures

- 12.1 Informer** les participants et les visiteurs sur les mesures de développement durable mises en œuvre, par des posters, sur le site internet de la manifestation, par des communiqués de presse et dans le programme de la manifestation
- 12.2 Sensibiliser** les participants et les visiteurs aux comportements écoresponsables dès l'inscription en les incitant par exemple à utiliser les transports publics, en recommandant des lieux d'hébergement labellisés, etc.
- 12.3 Proposer** des concours avec des prix écologiques à la clé (par ex. des produits biologiques du terroir, un e-bike, etc.)
- 12.4 Choisir** de préférence des matériaux naturels et réutilisables pour la décoration et le matériel publicitaire
- 12.5 Minimiser** autant que possible l'utilisation du papier en optant par exemple pour des posters disposés stratégiquement plutôt que pour des flyers ou en développant une application smartphone. En cas d'impression de supports papier, privilégier le papier recyclé et le papier certifié FSC

Astuces

Proposer des écogestes à réaliser de manière individuelle (ex. tri des déchets chez soi, achat d'électricité issue d'énergies renouvelables, etc.)

Pour aller + loin

VSMANIF – nombreux conseils pour planifier, organiser et évaluer votre manifestation

⊕ www.vsmanif.ch

Papier FSC

⊕ www.fsc-schweiz.ch

GÉRER★

simplement durable!

35

Votre manifestation



Le bon exemple

Sion AirShow

⊕ www.breitlingsionairshow.com

Stratégie développement durable

Développer et mettre en œuvre une stratégie de développement durable pose de solides jalons en faveur de la viabilité économique, de la responsabilité sociale et de la préservation de l'environnement. Elle favorise une prise de conscience non seulement au sein des organisateurs, mais aussi auprès des bénévoles, des participants et des visiteurs.

Une stratégie clairement définie légitime les mesures de développement durable et sert de fil rouge auquel les organisateurs peuvent se référer.

Indicateurs

- Respect de la charte par les membres du comité d'organisation
- Nombre de mesures prévues
 - Nombre de mesures effectivement mises en œuvre

Mesures

- 13.1 Formuler** et publier une charte pour une manifestation durable, afin de la communiquer à l'intérieur du comité d'organisation, aux participants et aux visiteurs
- 13.2 Établir** une stratégie pour la mise en œuvre des mesures (quelles mesures seront mises en œuvre, quand, par qui, et avec quel budget) avec des objectifs à court et à long terme
- 13.3 Identifier** toutes les parties prenantes telles que les organisations environnementales, les participants, les visiteurs, les riverains, les communes, etc. et les impliquer dès le départ
- 13.4 Rassembler** un maximum d'informations utiles lors de l'inscription (moyens de transport prévus, personnes à mobilité réduite, menus végétariens souhaités, etc.) afin de pouvoir anticiper au mieux les besoins des participants et des visiteurs

Astuces



S'inspirer du tableau de mise en œuvre annexé à ce guide et disponible online
⊕ www.vs.ch/guideDD

Minimiser au maximum les atteintes à l'environnement en choisissant des mesures selon la logique suivante : éviter – diminuer - compenser

Pour aller + loin



Magazine « environnement » (février 2012) – les organisateurs passent au vert
⊕ www.bafu.admin.ch



Le bon exemple

Le Cully Jazz Festival

⊕ www.cullyjazz.ch

Équipe développement durable

Un engagement pour le développement durable émane d'une intime conviction. La désignation d'un responsable et d'une équipe favorise l'efficacité de la mise en œuvre et du suivi des mesures choisies, ainsi que le maintien d'un bon niveau de motivation.

La pérennité de la démarche est également assurée puisque les postes sont définis et les suppléances assurées.

Indicateurs

- Motivation des personnes responsables
- Compétence et expérience des personnes responsables

Mesures

- 14.1 Nommer** un ou plusieurs responsables développement durable pour la création, la mise en œuvre et le suivi des mesures (« green team »)
- 14.2 Intégrer** le responsable développement durable dans l'organigramme du comité d'organisation
- 14.3 Établir** un organigramme pour l'équipe développement durable (surtout pour les grandes manifestations) et définir précisément les tâches de chacun des membres de l'équipe (responsable transport, responsable restauration, responsable déchets, etc.)

Pour aller + loin

VsManif – nombreux conseils pour planifier, organiser et évaluer votre manifestation
⊕ www.vsmanif.ch



Lieu d'implantation

Si le lieu de la manifestation est choisi en considérant à la fois les intérêts de l'homme et ceux de la nature, alors il y a moins de conflits d'intérêts et moins de critiques potentielles envers la manifestation. La manifestation jouit d'un taux d'acceptation élevé, ce qui favorise sa reconduction dans de bonnes conditions.

Par l'attribution des autorisations nécessaires, les autorités émettent un signe positif envers la manifestation. Ainsi, les chances de pérennisation de la manifestation augmentent.

Indicateurs

- Pas ou très peu de conflits d'intérêts entre les différents usagers
- % d'infrastructures déjà existantes ou réutilisables
- Proximité des transports publics

Mesures

- 15.1 Mener** une enquête auprès des acteurs concernés (autorités, privés, organisations, autres usagers, etc.) afin de sélectionner le site le plus adéquat
- 15.2 Opter** de préférence et dans la mesure du possible pour des infrastructures déjà existantes (par ex. salle polyvalente)
- 15.3 Obtenir** les autorisations nécessaires auprès des autorités communales et cantonales (notamment les patentes) *
- 15.4 Collaborer** avec les gestionnaires du site afin de fixer les modalités d'utilisation (implantation exacte, circuits, zones interdites d'accès, dates, etc.) et les exigences concernant l'état du site lors de sa restitution

* mesure à caractère obligatoire selon la loi

Pour aller + loin

Ecosport – principales recommandations pour les manifestations en plein air
⊕ www.swissolympic.ch

Canton du Valais – police du commerce
⊕ www.vs.ch



Sponsoring

Le développement durable est revendiqué et promu par les autorités politiques et la société. Ainsi, les sponsors sont de plus en plus prêts à soutenir financièrement les manifestations prenant en considération le développement durable. Le sponsoring vert devient un gage de succès.

Une bonne visibilité de l'engagement en faveur du développement durable des entreprises partenaires profite aussi bien aux entreprises en question qu'à la manifestation. L'entreprise bénéficie alors d'une image positive renforcée dans la région et la manifestation reçoit un soutien financier grâce à son engagement pour le développement durable.

Indicateurs

- Nombre de sponsors dont l'engagement en faveur du développement durable est visible
- Revenu provenant de ces sponsors

Mesures

- 16.1 Déposer** une demande de sponsoring auprès d'entreprises, d'institutions et d'organisations qui s'engagent clairement pour le développement durable
- 16.2 Acquérir** des sponsors supplémentaires qui souhaitent soutenir une manifestation durable
- 16.3 Financer** la mise en oeuvre des mesures développement durable grâce à des partenariats sponsoring (par ex. approvisionnement en courant écologique sponsorisé ou restauration biologique sponsorisée)
- 16.4 Offrir** à vos sponsors une bonne visibilité en lien avec les mesures de développement durable

Astuces

Il existe des labels distinguant les entreprises durables (par ex. Valais Excellence, Swiss Climate, Swiss Made Quality)

Proposer aux prestataires de services (fournisseur d'énergie, restaurateur, etc.) de sponsoriser la manifestation en fournissant gratuitement une prestation en échange d'une bonne visibilité

Pour aller + loin

Label Valais Excellence
⊕ www.valais-excellence.ch

Label Swiss Made Quality
⊕ www.swissmadequality.ch

Intégration des riverains

Par une information préalable proactive, les préoccupations des riverains sont prises au sérieux. Les riverains se sentent ainsi intégrés au processus et ont un droit de parole.

De cette façon, les organisateurs encouragent l'intégration sociale de la manifestation et assurent une meilleure acceptation des riverains, favorisant ainsi le renouvellement de la manifestation.

Indicateurs

- Pas ou peu de plaintes
- Nombre de riverains ayant profité de l'entrée à prix réduit
- Degré de satisfaction des riverains

Mesures

- 17.1 Informer** les riverains sur les modalités de la manifestation (durée, nuisances sonores et lumineuses potentielles, places de parc limitées, plan de contournement, etc.)
- 17.2 Clarifier** les accès pour les riverains en cas de modification des accès habituels, le communiquer et offrir des mesures de compensation
- 17.3 Donner** la possibilité aux riverains de s'adresser par écrit ou par téléphone à une personne du comité en cas de questions ou préoccupations
- 17.4 Garantir** une entrée à prix réduit pour les riverains

Astuces

Assurer aux riverains des places de parc et des accès privilégiés

Organiser une séance d'information destinée aux riverains lors de laquelle les points de conflits potentiels seront abordés

Pour aller + loin

Police cantonale valaisanne
⊕ www.policervalais.ch

ANALYSER ★





Analyse et évaluation

L'évaluation permet d'identifier le potentiel d'amélioration et d'optimiser les futures actions. L'intégration participative des différents acteurs (participants, visiteurs, bénévoles, membres du comité d'organisation, etc.) constitue une source d'idées créatives pour l'organisateur.

D'autre part, le regroupement de documents prouvant la mise en œuvre de mesures est une base essentielle pour la rédaction d'un rapport factuel et crédible qui facilitera le suivi des mesures d'édition en édition. Cela augmente également la crédibilité de la démarche durable et s'avère très utile si l'on souhaite obtenir le soutien (notamment financier) des autorités et des sponsors.

Indicateurs

- Degré de satisfaction de l'équipe développement durable
- Degré de satisfaction des différents acteurs (ex. visiteurs, bénévoles)
 - Nombre de nouvelles idées applicables
- Nombre de documents rassemblés et attestant de la durabilité de la manifestation

Mesures

- 18.1 Auto-évaluer** la durabilité de la manifestation en analysant les mesures entreprises et leur succès
- 18.2 Distribuer** des questionnaires aux participants, aux visiteurs, aux bénévoles et aux membres du comité d'organisation afin d'analyser la perception des mesures mises en place et leur degré d'acceptation. Récolter par la même occasion de nouvelles idées de mesures
- 18.3 Rassembler** tous les documents attestant de la durabilité de votre manifestation (par ex. factures, attestations, correspondance, PV de séance, etc.)
- 18.4 Rédiger** un rapport final entièrement dédié au développement durable ou intégrer cette thématique dans le rapport final général

Astuces

S'inspirer du tableau d'évaluation annexé à ce guide et disponible online

⊕ www.vs.ch/guideDD

Récolter auprès des membres du comité d'organisation et des bénévoles des idées pour une mise en œuvre des mesures plus efficace

Combiner le questionnaire avec le concours (cf. mesure 12.3) afin d'encourager les gens à le remplir et à proposer des idées de mesures originales

Pour aller + loin

VsManif - nombreux conseils pour planifier, organiser et évaluer votre manifestation

⊕ www.vsmanif.ch





